

JOURNAL MUNICIPAL

MARS 2010

# LE PACOMIEN

VOLUME 15 NO 7



## MESSAGE DU MAIRE

### Où en sommes – nous? Vers une vision à moyen et long terme

La municipalité représente le niveau politique le plus près de la population et sans doute le plus significatif, puisque la qualité de vie d'un individu est un facteur primordial de son état de santé. Pour cela, il faut créer un environnement où les citoyens redécouvrent la fierté et la joie de vivre dans leur milieu.

Quand on regarde les besoins réels et les demandes du citoyen, nous pouvons dire que beaucoup d'actions ont été réalisées dans les dernières années pour répondre le plus possible à la population. Présentement, les gouvernements fédéral et provincial essaient de stimuler l'économie avec différents programmes d'infrastructure. C'est pourquoi nous restons à l'affût de ces programmes pour répondre aux besoins du milieu.

La municipalité de Saint-Pacôme doit aussi s'occuper des familles et créer des aménagements favorables à celles-ci pour répondre à leurs besoins. Dans les prochaines semaines, la municipalité, en collaboration avec le comité Village en santé, consultera la population sur différents sujets, tels que la mise à jour de la politique familiale et la démarche municipalité amie des aînées. Cette consultation se fera par le biais d'un sondage que nous vous ferons parvenir, en espérant que vous y répondrez en grand nombre. J'invite plus particulièrement la majorité silencieuse à répondre à ce questionnaire pour avoir le portrait le plus réaliste possible de votre milieu de vie et surtout du milieu que vous désirez avoir dans le futur.

Votre opinion sera le reflet de votre nouvelle politique familiale.  
Merci.

### Campagne d'achat local – « Chez nous d'abord »

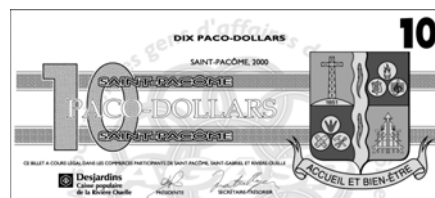
Vous avez une entreprise ou un commerce ? L'achat local est pour vous une priorité ?

Les municipalités et les comités de développement de Saint-Gabriel-Lalemant et de Saint-Pacôme vous invitent à participer à un déjeuner-causerie le dimanche 18 avril prochain au club de golf de Saint-Pacôme.

Ce déjeuner se veut un lieu pour discuter et échanger sur l'importance de travailler tous ensemble pour soutenir l'achat local et, par le fait même, sonder votre opinion sur l'utilisation des Paco\$.

Comme l'achat local est un des éléments principaux pour soutenir les services de proximité et assurer la pérennité de nos entreprises et commerces, il est primordial que tous se sentent concernés et participent en grand nombre à ce déjeuner.

Vous recevrez bientôt l'invitation et le déroulement de la rencontre. Pour plus d'informations, veuillez contacter, Mme Dominique Pineault, agente de développement de Saint-Pacôme au 418-852-2356 ou Mme Marijo Couturier-Dubé, agente de développement de Saint-Gabriel-Lalemant au 418-852-2801.



### HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le vendredi de 9h00 à 12h00

**PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL LE MARDI 6 AVRIL 2010 À 20H00**

## «Qualité famille»...Dernier rappel !



La municipalité de Saint-Pacôme, en collaboration avec le comité Village en santé, invite à nouveau les organismes, commerces et entreprises du territoire à rejoindre le réseau «Qualité famille».

Pour adhérer au réseau «Qualité famille», les organismes, commerces et entreprises doivent avoir leur siège social à Saint-Pacôme, avoir mis en place une action concrète pour améliorer la qualité de vie des familles et répondre à certains critères. Parmi les actions admissibles, notons un tarif familial, un aménagement pour accueillir les familles, un horaire flexible pour les parents, un congé pour raisons familiales, l'organisation d'activités familiales...

L'obtention du certificat sera synonyme de l'ingéniosité et du souci manifesté par son détenteur envers la famille. La date limite pour soumettre une action est le lundi 12 avril 2010. Agissez dès maintenant pour rejoindre le Centre D'Anjou, le Cinéma Louise, le Club de golf, le Club Optimiste, la Ganterie BCL et la Station plein air qui ont déjà reçu avec enthousiasme et fierté le certificat «Qualité famille».

La remise des certificats se fera en mai à l'occasion du lancement de la Semaine québécoise des familles. De plus, parmi toutes les actions certifiées, les citoyens seront invités à choisir le récipiendaire du Prix Qualité famille.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Mme Dominique Pineault au 418-852-2356 ou par courriel à [develop-stpacome@bellnet.ca](mailto:develop-stpacome@bellnet.ca)

---

## Pour une politique familiale à votre image La parole est à vous!



Le comité Village en santé travaille actuellement à mettre à jour la politique familiale qui sera le reflet précis des attentes de la population. Pour ce faire, le comité, accompagné du maire M. Gervais Lévesque et de la conseillère chargée des questions familiales et des aînés, Mme Carmelle Dumont, a élaboré un sondage afin de recueillir votre opinion et ainsi mieux connaître les besoins des quelque 500 familles du territoire.

Des membres du comité vous inviteront, d'ici les prochaines semaines, à remplir le sondage, ce qui ne demande que quelques minutes. Plus vous serez nombreux à le remplir, plus le Comité pourra mesurer vos besoins qui, une fois déterminés, seront à nouveau soumis à une consultation pour s'assurer de leur pertinence.

Votre participation active à cette consultation est essentielle et nous permettra d'identifier nos forces et faiblesses pour, par la suite, cibler les pistes d'actions capables d'augmenter la qualité de vie de nos familles.

De plus, le Comité en est à ses premiers pas dans la réalisation de la démarche municipalité amie des aînés. Nous tiendrons la population informée de chaque étape de la démarche.

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'agente de développement, Mme Dominique Pineault au 852-2356 ou par courriel à : [develop-stpacome@bellnet.ca](mailto:develop-stpacome@bellnet.ca)

---

## Vandalisme aux installations des loisirs Appel à la vigilance collective

Depuis quelques semaines, nous notons une recrudescence du vandalisme aux installations de la patinoire et de la Station plein-air. Nous notons plus particulièrement un acharnement sur les installations de la patinoire. Ces méfaits surviennent principalement le week-end en soirée ou dans la nuit.

Au début de l'année, la municipalité en collaboration avec le Club Optimiste, a fait l'acquisition de deux nouveaux buts pour le hockey. Malheureusement, depuis le week-end du 13 mars dernier, les filets ont été taillés avec un objet coupant.

Bien que la Sûreté du Québec soit saisie du dossier et s'active à le régler, nous faisons appel à la communauté de Saint-Pacôme pour nous donner de l'informations ou être à l'affût de comportements suspects non loin des ses installations. Vous pouvez nous contacter à la municipalité au 418-852-2356.

---

## Vif succès pour la Journée Boule de Neige 2010

Le 5 mars dernier, se tenait la 3<sup>ième</sup> édition de la Journée Boule de Neige du Kamouraska, à la Station plein air de Saint-Pacôme. Selon les organisateurs, ce fut une journée record quant à l'achalandage à la Station plein air. Grâce au soutien financier et organisationnel de plusieurs partenaires, la Station plein air a pu offrir aux participants les billets de remontée, ski et glissade, à 10,00 \$ seulement. Effectivement, ce sont plus de 330 personnes qui ont profité de ces prix avantageux.



Pour une première année la MRC de Kamouraska a permis aux citoyens de profiter d'un transport inter municipal, par autobus scolaire, et ce, tout à fait gratuitement. De plus, les enfants et parents qui s'inscrivaient à l'avance, avaient la chance de commander une boîte à lunch santé, pensée par Kamouraska en Forme et préparée par les Fermières de Saint-Pacôme. Un animateur de Kamouraska en Forme a fait bouger les jeunes aux pieds des glissades et une intervenante en saine alimentation a tenu un kiosque de dégustation et de sensibilisation sur la valeur nutritive des aliments. Ce rendez-vous familial a été rendu possible grâce à la collaboration de l'URLS du Bas Saint-Laurent, la MRC de Kamouraska, la Municipalité de Saint-Pacôme, le Cercle de Fermières de Saint-Pacôme ainsi que Kamouraska en Forme.

---

## Encore un succès pour le Brunch de la municipalité



Le 14 mars dernier, se tenait la journée de la municipalité à la Station plein air. CHOX-FM était sur place pour une émission spéciale qui donnait une voix à nos organismes. De plus, les skieurs et planchistes, citoyens de Saint-Pacôme, bénéficiaient de la remontée gratuite.

Cette année, les profits du brunch de la municipalité ont été remis à la Station plein air. Plus de 120 convives sont venus se régaler. La municipalité tient donc à remercier les employés et bénévoles qui ont rendu possible cette activité et vous donne rendez-vous l'an prochain.

---

## Petits résidus de « pitou »!

Avec le retour du beau temps, plusieurs personnes recommencent à prendre de belles marches avec leurs animaux domestiques. Dernièrement, nous avons remarqué que



certains chiens-chiens se sont laissés aller sur la voie publique et que leurs maîtres n'ont pas pris le temps de ramasser ces résidus. En vertu du règlement municipal numéro 150, nous vous rappelons que c'est un acte de civisme que de ramasser le crottin de votre chien. Toute infraction à ce règlement peut entraîner des dispositions pénales de 100,00 \$ à 2 000,00 \$. Toujours selon le règlement numéro 150, nous vous invitons aussi à garder vos animaux en laisse lors de vos promenades dans les rues de notre municipalité.

---

## Rallye vente de garage

Encore cette année, le Rallye vente de garage aura lieu. C'est le samedi 19 juin que se tiendra cette activité dans les Municipalités de Saint-Pacôme, Saint-Gabriel et Rivière-Ouelle.

Commencez dès maintenant à vous y préparer !



---

## Capsule verte

Pour aiguiser vos aiguilles à coudre, frottez-les ou tournez-les dans un restant de papier sablé très fin.





La Fête des voisins offre une formidable occasion de mieux connaître les personnes de notre voisinage. Samedi le 5 juin 2010, partout au Québec les voisins se rassembleront pour célébrer le plaisir du bon voisinage et Saint-Pacôme sera encore une fois de la partie. C'est le Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS) qui est à l'origine de cet événement provincial.

Pour Saint-Pacôme, il s'agit d'une cinquième année de participation. Lors de la dernière édition, près de 10 fêtes ont eu lieu dans notre municipalité rassemblant plusieurs dizaines de personnes qui ont profité de cette occasion pour mieux connaître leur entourage et développer un esprit de voisinage convivial et chaleureux.

Comment participer ?

Organiser la Fête des voisins est très simple, il suffit de le décider !

L'organisation est légère et elle ne dépend que de vous : vous et vos voisins êtes les véritables acteurs du succès. Le lieu est facile à trouver : le parc, la cour ou le hall de votre immeuble, etc.

N'hésitez surtout pas à vous regrouper avec d'autres voisins pour organiser ensemble votre Fête des voisins. Différentes formules sont possibles : 5 à 7, barbecue, buffet partagé, concours de dessert, etc. Libre à vous de choisir la formule qui vous plaira. Vous pouvez consulter le site [www.fetedesvoisins.qc.ca](http://www.fetedesvoisins.qc.ca) qui renferme des conseils pratiques pour préparer votre fête.

Nous vous communiquerons davantage d'informations sur l'événement dans les prochaines semaines. D'ici là, vous pouvez contacter l'agente de développement, Mme Dominique Pineault au 418-852-2356 ou à [develop-stpacome@bellnet.ca](mailto:develop-stpacome@bellnet.ca) pour plus de détails.

---

## ÉCOLE EN SANTÉ

### Écoles L'Amitié, La Pruchière et Vents-et-Marées



Dans le cadre des activités du Comité École en Santé, les élèves auront à noter les activités (ordinateur, lecture, jeux extérieurs, jeux vidéo, etc.) qu'ils feront durant la semaine du 12 au 16 avril prochain. Par la suite, les élèves pourront faire un constat en classe du nombre d'heures passées devant l'écran comparativement au nombre d'heures consacrées aux autres activités plus actives.

N'oubliez pas d'encourager les jeunes et même de participer au Défi Moi J'Croque qui aura lieu du 22 au 26 mars 2010 et qui consiste à manger 5 portions de fruits et légumes par jour.

Le Comité École en Santé

---

## Club des 50 Ans et plus de Saint-Pacôme

### Journée Cabane à sucre

La journée cabane à sucre organisée par le club des 50 Ans et plus de Saint-Pacôme se tiendra le samedi 17 avril prochain. Si vous voulez y participer ou pour plus d'informations, contactez Mme Carmelle Dumont au 852-2752 ou Mme Colette Richard au 852-2010 avant le 14 avril.



# OFFRES D'EMPLOI

## terrain de jeux, été 2010

### **Coordonnateur** ( 1 poste)

#### Exigences :

- Être âgé de 18 ans ou plus le 24 juin 2010;
- Niveau d'étude : collégial ou universitaire;
- Posséder un minimum d'un (1) an d'expérience dans l'animation d'un terrain de jeux;
- Disponibilité et autonomie

#### Tâches :

- Coordonner l'ensemble du projet;
- Élaborer, organiser et préparer le calendrier des activités avec les animateurs;
- Superviser l'équipe d'animateurs;
- Établir des liens avec les parents;
- S'assurer du bon fonctionnement du projet;
- Gérer le budget de fonctionnement;
- Faire un lien de suivi avec la direction de la municipalité;

Type d'emploi : à la semaine

Durée : 8 semaines

Début : 21 juin 2010

### **Animateur des 4-11 ans** (5 postes)

#### Exigences :

- Être âgé de 16 ans ou plus le 24 juin 2010;
- Niveau d'étude : collégial, universitaire ou professionnel;
- Posséder une certaine expérience auprès des jeunes;
- Être capable de travailler en équipe;
- Un des candidats devra potentiellement soutenir l'intégration de personnes ayant des incapacités aux activités régulières de terrain de jeux;

#### Tâches :

- Animer des jeunes entre 4 et 11 ans;
- Participer à l'élaboration de la programmation estivale;
- Préparer, organiser et animer les activités
- Planifier les sorties éducatives;
- Appliquer les règlements pour le respect des personnes et des lieux;
- Favoriser la prise en charge des jeunes;

Type d'emploi : à la semaine

Durée : 7 semaines

Début : 24 juin 2010

### **Aide animateur** (1 poste)

#### Exigences :

- Être âgé de 16 ans ou plus le 24 juin 2010;
- Aimer les enfants;
- Posséder une certaine expérience auprès des jeunes
- Être capable de travailler en équipe;

#### Tâches :

- Aide à l'animation des jeunes entre 4 et 11 ans;
- Participer à l'élaboration de la programmation estivale;
- Préparer, organiser et animer les activités;
- Planifier les sorties éducatives;
- Appliquer les règlements pour le respect des personnes et des lieux;
- Favoriser la prise en charge des jeunes;

Type d'emploi : à la semaine

Durée : 7 semaines

Début : 24 juin 2010

### **Coordonnateur(trice) à temps partiel**

Local des Jeunes de 12 à 17 ans

#### Tâches :

- Superviser le local pendant les soirées d'ouverture
- Accueillir et écouter les jeunes
- Planifier, organiser et réaliser des activités avec et pour les jeunes
- Collaborer avec les travailleurs de rue du Kamouraka

Durée : 4 heures/semaine

Début : Avril 2010

### **Modalités pour postuler**

Déposer votre curriculum vitae **au plus tard le vendredi 9 avril 2010 à 12h00** au bureau de la Municipalité de Saint-Pacôme, 27, rue St-Louis C.P. 370, par la poste ou par courriel : [stpacome@bellnet.ca](mailto:stpacome@bellnet.ca) Indiquez clairement pour quel emploi vous postulez. Le générique masculin est utilisé sans discrimination.



## DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

### Réunion du 2 mars 2010

#### **059.03.10 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance régulière du 2 mars 2010 soit accepté tel que présenté.

#### **060.03.10 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 2 FÉVRIER 2010**

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 2 février 2010 soit adopté tel que présenté.

#### **062.03.10 APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE EN PROTECTION INCENDIE DU KAMOURASKA OUEST**

**ATTENDU QUE** le groupe Mallette, comptable agréés, a déposé le rapport financier 2009 de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest ;

**ATTENDU QUE** le rapport financier 2009 démontre un surplus de quarante-deux mille sept cent quatre-vingt-quinze dollars (42 795,00 \$) ;

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le rapport financier 2009 de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest tel que présenté.

#### **063.03.10 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR L'ACHAT DE L'ABAT POUSSIÈRE (CHLORURE DE CALCIUM)**

**ATTENDU QUE** lors de la séance régulière du 2 février 2010 le conseil municipal de la municipalité de Saint-Pacôme, par la résolution # 057-02-10, a mandaté M. Frédérick Lee pour l'obtention de six (6) palettes de chlorure de calcium ;

**ATTENDU QUE** trois soumissionnaires ont envoyés des soumissions admissibles ;

**ATTENDU QUE** la soumission la plus basse pour des produits de qualité égale a été soumise par l'entreprise Sel Drummond à un prix de dix-sept dollars et quarante-cinq cents (17,45 \$) le sac de 35 kilos pour un total de trois mille six cent soixante-quatre dollars et cinquante cents (3 664,50 \$) avant taxes, représentant une quantité de six palettes (210 sacs), le tout livré à Saint-Pacôme ;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la municipalité de St-Pacôme accepte la soumission de Sel Drummond au montant de quatre mille cent vingt-six dollars et trente cents (4 126,30\$) taxes incluses pour l'obtention de 210 sacs de 35 kilos de chlorure de calcium.

#### **064.03.10 APPROBATION DE LA SOUMISSION DE JALBERTECH INC. POUR L'INSTALLATION DE LAMPES DE SÉCURITÉ**

**ATTENDU QUE** le 12 novembre 2009 la Mutuelle des municipalités du Québec nous émettait ses recommandations pour les modifications nécessaires à apporter afin d'améliorer la sécurité des lieux et des installations;

**ATTENDU QUE** la recommandation #4 nous informait que certaines sorties de secours n'étaient pas pourvues d'indicateurs de sortie et de lumières d'urgence;

**ATTENDU QUE** le directeur général avec un employé de la municipalité ont effectué une ronde des installations afin de vérifier les tâches à accomplir pour la mise à niveau et la détermination des travaux qui peuvent être effectués par des employés municipaux et par des ouvriers de corps de métier spécialisés;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la municipalité de St-Pacôme accepte la soumission de Jalbertech inc. au montant de mille trois cents un dollar et quarante-cinq cents (1 301,45\$) taxes incluses pour l'installation de lampes de sécurité manquantes au bureau municipal.

#### **065.03.10 APPROBATION DE LA SOUMISSION DE ATELIER S.P. ENR. POUR LA FABRICATION D'UNE ARMOIRE DE RANGEMENT POUR LES PLANS**

**ATTENDU QUE** le 12 novembre 2009 la Mutuelle des municipalités du Québec nous émettait ses recommandations pour les modifications nécessaires à apporter afin d'améliorer la sécurité des lieux et des installations;

**ATTENDU QUE** la recommandation #5 nous informait qu'on ne doit pas obstruer une sortie de secours;

**ATTENDU QUE** les bureaux de la municipalité de Saint-Pacôme ne possède pas de meuble de rangement pour les plans et que les dits plans sont situés dans le corridor non loin d'une sortie de secours;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la municipalité de St-Pacôme accepte la soumission de Atelier S.P. Enr. au montant quatre cent trente-six dollars et quinze cents (436,15\$) taxes incluses pour la construction d'un meuble de rangement pour les plans.

#### **066.03.10 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA VOIRIE LOCALE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a besoin d'une subvention pour l'amélioration de son réseau routier local pour l'année 2010 ;

**ATTENDU QUE** cette subvention est primordiale pour répondre aux besoins de la voirie locale par l'entremise du budget discrétionnaire de notre Député et Ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Claude Bécharde ;

**ATTENDU QUE** des travaux ont été réalisés sur la rue de la Pruchière en 2009 ;

**ATTENDU QUE** ses travaux ont été réalisés dans une côte ;

**ATTENDU QUE** nous devons canaliser l'eau de la côte dans les grilles de rues pour éviter l'érosion et refaire le pavage sur cette section de route ;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de formuler une demande dans le but d'obtenir une subvention de cinquante mille dollars (50 000,00 \$) pour bordure et pavage pour l'amélioration du réseau routier local auprès de notre député et Ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Claude Bécharde, pour l'année fiscale 2010. Cette demande cadre dans le programme de l'amélioration du réseau routier local.

#### **067.03.10 CONSTRUCTION D'UN CASSE-CROÛTE À L'INTÉRIEUR DU PIIA**

**ATTENDU QUE** M. Martin Pelletier et Mme Renée Gagnon veulent acheter un terrain de M. André Lévesque sur le boulevard Bégin ;

**ATTENDU QUE** ces promoteurs présentent un projet de construction d'un casse-croûte ;

**ATTENDU QUE** ce projet respecte les normes prescrites dans la réglementation d'urbanisme de la municipalité de Saint-Pacôme incluant celle du PIIA ;

**ATTENDU QUE** ce service n'existe pas ailleurs sur le territoire de la municipalité ;

**ATTENDU QUE** le bâtiment projeté respecte les exigences architecturales exigées ;

**ATTENDU QUE** le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis pour ce projet ;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser M. Gilles Plourde, inspecteur en bâtiment, à émettre le permis pour la réalisation de ce projet de casse-croûte sur le boulevard Bégin.

#### **068.03.10 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE, M. RAYMOND OUELLET, 14 RUE D'ANJOU**

**ATTENDU QUE** Mme Mélissa Côté, demeurant au 14 rue D'Anjou, propriété appartenant à M. Raymond Ouellet, demande au conseil municipal de lui autoriser une dimension d'enseigne plus grande que ce qui est prévu au règlement;

**ATTENDU QUE** M. Gilles Plourde, inspecteur en bâtiment, a reçu la demande de dérogation mineure numéro G-03-2010 de Mme Mélissa Côté pour la propriété de M. Raymond Ouellet, sise au 14, rue D'Anjou;

**ATTENDU QUE** M. Gilles Plourde nous confirme qu'il n'y a jamais eu de demande de dérogation mineure pour cette propriété;

**ATTENDU QUE** Mme Mélissa Côté veut installer une enseigne plus grande que la dimension permise de 3000 cm<sup>2</sup> pour son salon de coiffure, afin de la rendre lisible de la rue;

**ATTENDU QUE** la demande concerne le règlement de zonage ou de lotissement mais qu'elle n'est pas relative à l'usage et à la densité de l'occupation du sol;

**ATTENDU QUE** la demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

**ATTENDU QUE** l'application du règlement a pour effet de causer un préjudice sérieux au requérant;

**ATTENDU QUE** le projet ne porte pas atteinte à la jouissance par les propriétaires des immeubles voisins de leurs droits de propriété;

**ATTENDU QUE** la demande est conforme à toutes les dispositions du règlement de construction et à celles des règlements de zonage et de lotissement ne faisant pas l'objet d'une dérogation mineure;

**ATTENDU QUE** c'est le seul moyen pour ce propriétaire de réaliser son projet;

**ATTENDU QUE** l'enseigne aurait 5,574 cm<sup>2</sup> et donnerait une meilleure visibilité;

**ATTENDU QUE** l'enseigne sera située à plus ou moins 15 mètres de la rue;

**ATTENDU QUE** le Comité consultatif d'urbanisme recommande d'accorder la dérogation mineure à Mme Mélissa Côté pour l'installation de son enseigne sur la propriété de M. Raymond Ouellet;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder la dérogation mineure à Mme Mélissa Côté pour l'installation de son enseigne sur la propriété de M. Raymond Ouellet, au 14 rue D'Anjou à Saint-Pacôme.

### **069.03.10 OCTROI DU CONTRAT DE RÉNOVATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme avait mandaté la firme M. Alfred Pelletier, architecte pour la réalisation des plans et devis dans le projet de réaménagement de la bibliothèque;

**ATTENDU QUE** l'invitation à soumissionner se terminait le mardi 23 février 2010 à 16 heures;

**ATTENDU QUE** trois entrepreneurs en construction ont soumissionné sur le projet et que les trois soumissions étaient conformes

tant qu'à l'heure de déposition qu'au respect des procédures établies pour ce projet;

**ATTENDU QUE** l'entreprise « Construction Dumais et Pelletier inc. » a offert la soumission la plus basse au montant de quatre-vingt-treize mille huit cents cinquante dollars (93 850.00\$);

**ATTENDU QU'**aucune notice ou avis de non-conformité technique n'a été donné par l'architecte;

**ATTENDU QUE** deux (2) conseillers ont voté en faveur de cette résolution : Mme Carmelle Fortin et M. Sylvain Dubé;

**ATTENDU QUE** deux (2) conseillers ont voté contre cette résolution : M. Nicholas Ouellet et M. Robert Bérubé;

**ATTENDU QUE** le maire, M. Gervais Lévesque, est en faveur de cette résolution;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Sylvain Dubé résolu à la majorité des membres présents :

**QUE** la municipalité de St-Pacôme octroie le mandat de réalisation des travaux d'aménagement de la bibliothèque à Construction Dumais et Pelletier inc. pour un montant de quatre-vingt-treize mille huit cents cinquante dollars (93 850.00\$) conformément à la soumission fournie par cette entreprise et d'autoriser le maire, M. Gervais Lévesque et le directeur général, M. Frédérick Lee, à signer les documents nécessaires dans ce dossier

### **070.03.10 TRANSFERT D'ARGENT POUR CRÉATION DU « COMITÉ PROVISOIRE COOPÉRATIVE EN SANTÉ DU KAMOURASKA »**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme via son agente de développement est impliquée dans la création du « Comité provisoire coopératif en santé du Kamouraska »;

**ATTENDU QUE** le CLD du Kamouraska est partenaire financier de ce comité et qu'un chèque de mille quatre cent dollars (1 400,00 \$) a été fait au nom de la municipalité de Saint-Pacôme;

**ATTENDU QUE** le chèque a été encaissé par la Municipalité de Saint-Pacôme;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la municipalité de St-Pacôme émette un chèque au montant de mille quatre cent dollars (1 400,00\$) au « Comité provisoire coopératif en santé du Kamouraska »

### **071.03.10 TRANSFERT D'ARGENT POUR ACTIVITÉ « BOULE DE NEIGE » VIA L'UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIRS ET DE SPORT DU BAS-SAINT-LAURENT – ÉCOLE LA PRUCHIÈRE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme via son agente de développement et d'autres partenaires est impliquée dans la tenue de l'activité « Boule de Neige » qui aura lieu le 5 mars à la Station Plein Air de Saint-Pacôme;

**ATTENDU QUE** l'Unité régionale de loisirs et de sport du Bas-Saint-Laurent est partenaire

financier de cet événement et qu'un chèque de cent cinquante dollars (150.00\$) a été fait au nom de la municipalité de Saint-Pacôme;

**ATTENDU QUE** le chèque a été encaissé par la Municipalité de Saint-Pacôme;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la municipalité de St-Pacôme émette un chèque au montant de cent cinquante dollars (150.00\$) à l'École la Pruchière.

### **072.03.10 TRANSFERT D'ARGENT POUR ACTIVITÉ « BOULE DE NEIGE » VIA L'UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIRS ET DE SPORT DU BAS-SAINT-LAURENT – STATION PLEIN AIR**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme via son agente de développement et d'autres partenaires est impliquée dans la tenue de l'activité « Boule de Neige » qui aura lieu le 5 mars à la Station Plein Air de Saint-Pacôme;

**ATTENDU QUE** l'Unité régionale de loisirs et de sport du Bas-Saint-Laurent est partenaire financier de cet événement et qu'un chèque de huit cent dollars (800.00 \$) a été fait au nom de la municipalité de Saint-Pacôme;

**ATTENDU QUE** le chèque a été encaissé par la Municipalité de Saint-Pacôme;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la municipalité de St-Pacôme émette un chèque au montant de huit cent dollars (800.00\$) à la Station Plain Air de Saint-Pacôme.

### **073.03.10 TRANSFERT D'ARGENT POUR ACTIVITÉ « BOULE DE NEIGE » VIA LA MRC DE KAMOURASKA**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme via son agente de développement et d'autres partenaires est impliquée dans la tenue de l'activité « Boule de Neige » qui aura lieu le 5 mars à la Station Plein Air de Saint-Pacôme;

**ATTENDU QUE** la MRC de Kamouraska est partenaire financier de cet événement et qu'un chèque de sept cent trente-six dollars et cinquante-deux cents (736.52\$) a été fait au nom de la municipalité de Saint-Pacôme;

**ATTENDU QUE** le chèque a été encaissé par la Municipalité de Saint-Pacôme;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la municipalité de St-Pacôme émette un chèque au montant de sept cent trente-six dollars et cinquante-deux cents (736.52\$) à la Station Plein Air de Saint-Pacôme.

### **074.03.10 DEMANDE D'APPROBATION D'UNE SOUMISSION DE CHOIX 97,5 FM POUR LA JOURNÉE DE LA MUNICIPALITÉ DU 14 MARS 2010 À LA STATION PLEIN AIR DE SAINT-PACÔME**

**ATTENDU QUE** le 14 mars 2010 la Municipalité de Saint-Pacôme tiendra la

traditionnelle « journée de la municipalité » à la Station Plein-Air de Saint-Pacôme;

**ATTENDU QUE** cette journée est une occasion de faire connaître nos activités, nos réalisations et de souligner le travail de nos bénévoles;

**ATTENDU QUE** la station de radio CHOX 97,5 FM a soumissionné pour la couverture publicitaire de l'événement au montant de sept cent quatre-vingt-dix dollars (790,13 \$);

**ATTENDU QUE** la présence radiophonique s'effectuerait de 9 heures à 13 heures, qu'elle comprendrait trente (30) capsules de trente (30) secondes utilisables selon les intérêts de la Municipalité de Saint-Pacôme et que ces capsules s'effectueraient en direct sous forme d'entrevues ponctuelles avec des intervenants et bénévoles du milieu;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la municipalité de St-Pacôme accepte la soumission de CHOX 97,5 FM au montant de sept cent quatre-vingt-dix dollars et treize cents (790,13\$) taxes incluses pour la couverture radiophonique de la journée de la municipalité du 14 mars 2010.

**075.03.10** **PATROUILLE DE SKI DE SAINT-PACÔME – PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR L'ACHAT D'UN DÉFIBRILLATEUR**

**ATTENDU QUE** la patrouille de ski de la Station Plein Air de Saint-Pacôme a procédé à l'achat d'un défibrillateur cardiaque;

Pour faire suite à la recommandation du comité des dons et commandites, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents de participer financièrement pour un montant de deux cent-cinquante dollars (250,00 \$) pour l'achat d'un défibrillateur cardiaque, par la patrouille de ski de la Station Plein Air de Saint-Pacôme.

**076.03.10** **SYMPOSIUM DE PEINTURE DU KAMOURASKA**

**ATTENDU QUE** le Symposium de Peinture du Kamouraska a un rayonnement à l'extérieur de la région du Kamouraska;

**ATTENDU QUE** certains artistes viennent à Saint-Pacôme récupérer des paysages de la Municipalité et de notre patrimoine qui sont vus à travers leurs œuvres;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de procéder, comme par les années passées, à l'achat d'une peinture d'une valeur de cinq cent dollars (500,00 \$) incluant l'encadrement lors de la tenue de l'événement en 2010 du Symposium de Peinture du Kamouraska.

**077.03.10** **DEMANDE DE DON – FONDATION DE L'HÔPITAL DE NOTRE-DAME-DE-FATIMA INC.**

**ATTENDU** les besoins exprimés par le Centre de santé et de services sociaux de Kamouraska (CSSSK), dans le cadre de l'organisation des soins et services en oncologie et en soins palliatifs, le conseil

d'administration de la Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima, pour souligner son 25<sup>e</sup> anniversaire a décidé de s'engager dans un projet commun avec le CSSSK, soit l'organisation des soins et services dispensés aux patients nécessitant des traitements d'oncologie et des soins palliatifs;

**ATTENDU QUE** la Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima a officiellement lancé une grande levée de fonds afin de recueillir cent mille dollars (100 000,00 \$) et plus pour ces deux (2) projets;

**ATTENDU QUE** par cette levée de fonds éclair, la Fondation s'impliquera dans l'achat d'équipements médicaux et de l'ameublement pour le nouveau local dédié au traitement du cancer, ainsi que dans la réorganisation des soins palliatifs au CSSSK;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, et pour faire suite à la recommandation du comité des dons et commandites, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme s'implique dans ces projets pour un montant de cent vingt-cinq dollars (125,00 \$) par année pour une période de quatre (4) ans, pour un total de cinq cent dollars (500,00 \$).

**078.03.10** **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ACTION CHÔMAGE KAMOURASKA INC.**

**ATTENDU QUE** comme chaque année, Action Chômage Kamouraska Inc. nous adresse une demande d'aide financière pour la prochaine année;

**ATTENDU QUE** de plus en plus de chômeurs et chômeuses consultent l'organisme qui a pour mandat la défense de leurs droits;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, et pour faire suite à la recommandation du comité des dons et commandites, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder un don de vingt-cinq dollars (25,00 \$) à Action Chômage Kamouraska Inc. afin de les appuyer dans leur mission de défendre les droits des chômeurs et chômeuses de notre région.

**079.03.10** **DEMANDE DE COMMANDITE – LA TRAVERSÉE**

**ATTENDU QUE** La Traversée est un organisme communautaire situé à La Pocatière et qui a pour mission de venir en aide aux résidents du Kamouraska vivant des problèmes de santé mentale;

**ATTENDU QUE** l'organisme compte tenir un spectacle-bénéfice dont les profits seront utilisés pour maintenir des services de qualité à la clientèle et à assurer une présence constante sur tout le territoire du Kamouraska;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, et pour faire suite à la recommandation du comité des dons et commandites, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder une commandite de vingt-cinq dollars (25,00 \$) à La Traversée pour aider à la tenue de leur spectacle-bénéfice.

**080.03.10** **DEMANDE DE COMMANDITE – CLUB DE COURSE DE CHIENS DE SAINT-GABRIEL DE KAMOURASKA INC.**

Pour faire suite à la recommandation du comité des dons et commandites, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder une commandite de vingt-cinq dollars (25,00 \$) au Club de Course de chiens de Saint-Gabriel de Kamouraska pour la tenue de la course de chiens les 5, 6 et 7 mars prochain.

**081.03.10** **PROGRAMME DE RESTAURATION ET DE MISE EN VALEUR DES PETITS PATRIMOINES 2010**

**ATTENDU** la popularité du programme de subvention des petits patrimoines, ce dernier sera reconduit en 2010;

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Pacôme réserve un montant de mille cinq cent dollars (1 500,00 \$) pour le programme de subvention des petits patrimoines 2010 et que les montants non-utilisés des années précédentes ne soient pas cumulés pour 2010.

**082.03.10** **ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC – CONGRÈS ANNUEL**

**ATTENDU** la tenue du congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec les 19-20 et 21 mai prochain;

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de défrayer les frais d'inscription de M. Frédéric Lee, directeur général, au montant de quatre cent-cinquante dollars (450,00 \$) pour qu'il assiste au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec les 19-20 et 21 mai prochain au Centre des congrès de Québec.

**083.03.10** **RÉSEAU BIBLIO DU BAS-SAINT-LAURENT – RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer M. Marc Bélanger responsable de la bibliothèque municipale auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent, la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'une personne responsable de la bibliothèque auprès du C.R.S.B.P..

**084.03.10** **RÉSEAU BIBLIO DU BAS-SAINT-LAURENT – REPRÉSENTANT DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer Mme Carmelle Fortin à titre de représentante municipale auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent, la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'un représentant auprès du C.R.S.B.P..

**085.03.10** **MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXANDRE – DEMANDE D'APPU**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Alexandre nous demande de les appuyer dans leur démarche au niveau du Pacte rural pour



le maintien du poste d'agent(e) de développement dans les municipalités du Kamouraska;

**ATTENDU QUE** nous considérons que les conditions actuelles sont favorables;

**ATTENDU QUE** nous apprécions que des argents soient disponibles pour d'autres projets;

**ATTENDU QUE** les municipalités doivent faire un effort pour l'embauche de leur agent de développement;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de demander à la MRC de Kamouraska de conserver les conditions actuelles au niveau du Pacte rural pour l'embauche de nos agents(e) de développement et des agents(e) de projets.

#### **086.03.10 PROGRAMME DES JARDINS-JEUNES AU TRAVAIL**

**ATTENDU QUE** le programme Desjardins-Jeunes au travail encadré par l'équipe de Projection 16-35/Carrefour jeunesse-emploi, appuyé par les caisses Desjardins du Kamouraska, reprend du service pour une 5<sup>e</sup> année consécutive en offrant 22 subventions salariales à des entreprises de chez nous pour permettre à des jeunes de 15 à 18 ans d'acquérir une première expérience de travail significative durant la période estivale;

**ATTENDU QUE** grâce au soutien financier accordé par les caisses, 22 employeurs auront la chance de bénéficier d'une contribution équivalente à 50% du salaire minimum en vigueur, et ce, pour une période de 6 à 8 semaines (180 heures);

**ATTENDU QUE** les demandes doivent être soumises avant le 26 mars à Projection 16-35/Carrefour jeunesse-emploi;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser M. Frédérick Lee, directeur général, à présenter une demande à Projection 16-35/Carrefour jeunesse-emploi.

#### **087.03.10 SERVICES KAM-AIDE INC. – DEMANDE D'APPUI**

**ATTENDU QU'**à titre de partenaires de l'organisme Services Kam-Aide inc., nous avons été informés des représentations politiques qui ont été faites, dans le cadre du Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique, par l'organisme Services Kam-Aide inc. et leurs regroupements;

**ATTENDU QUE** les objectifs de ces activités de sensibilisation visaient notamment l'obtention d'une majoration de l'aide financière variable du PEFSAD et sa récurrence;

**ATTENDU QUE** nous considérons, à titre de partenaires du service, que le soutien à domicile est un service essentiel qui permet à des milliers de personnes en perte d'autonomie, principalement des personnes âgées, de pouvoir faire le choix de vivre plus longtemps dans leur maison;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Robert Bérubé, et résolu à l'unanimité des membres présents d'appuyer l'organisme Services Kam-Aide inc. dans ses démarches auprès du Gouvernement du Québec pour assurer que les personnes puissent avoir accès aux services qui leur sont requis pour pouvoir demeurer le plus longtemps possible dans leur milieu de vie.

#### **088.03.10 CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU KAMOURASKA – PLAN DES MESURES D'URGENCE**

**ATTENDU QUE** le Centre de santé et de services sociaux de Kamouraska est à réviser son plan des mesures d'urgence pour toutes leurs installations de santé et des services sociaux situés dans la MRC du Kamouraska;

**ATTENDU QU'**en cas de sinistre où les occupants des installations devraient être évacués rapidement, nos locaux pourraient temporairement servir à héberger ces personnes;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater M. Gervais Lévesque, maire, comme étant la personne à joindre pour obtenir le service en tout temps et pour signer les ententes dans ce dossier.

#### **089.03.10 VENTE D'UN SOUFFLEUR USAGÉ – EXCAVATION S.L. LAPOINTE**

**ATTENDU** l'offre de quatre cent dollars (400,00 \$) faite par Excavation S.L. Lapointe pour l'achat d'un souffleur usagé dont la Municipalité de Saint-Pacôme ne fait plus usage;

Il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter cette offre de Excavation S.L. Lapointe au montant de quatre cent dollars (400,00 \$) pour le souffleur usagé, et cela, sans garantie.

#### **090.03.10 ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC – FORMATION**

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'inscrire M. Frédérick Lee à la formation « Les loi municipales : comment s'y retrouver et réussir les séances du conseil » au coût de deux cent quinze dollars (215,00 \$) taxes en sus, ainsi que « L'encadrement juridique des rôles et responsabilités du directeur général » au coût de deux cent quinze dollars (215,00 \$) taxes en sus.

#### **091.03.10 REMERCIEMENTS – HÉBERGEMENT LORS DE LA TEMPÊTE DU 26 FÉVRIER 2010**

**ATTENDU QUE** lors de la tempête hivernale du 26 février dernier, une centaine de personnes ont dû être hébergées à Saint-Pacôme étant donné la fermeture des routes;

**ATTENDU QUE** notre plan de mesures d'urgence c'est vite mis en branle au Centre communautaire;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de remercier le CSSS Kamouraska, La Montée et

la Patrouille de ski pour le prêt de couvertures, les écoles La Pruchière et L'Amitié pour les matelas, les résidents de Saint-Pacôme qui ont chaleureusement hébergé des gens ainsi que les personnes qui sont venues aider bénévolement au Centre municipale pour accueillir ses personnes.

#### **092.03.10 DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2010**

**ATTENDU QUE** la Fête nationale du Québec 2010 est organisée par la municipalité de Saint-Pacôme en collaboration avec des organismes du milieu;

Il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents que Mme Dominique Pineault, agente de développement, soit autorisée à formuler une demande d'assistance financière auprès du mouvement national des Québécois et Québécoises pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2010.

#### **093.03.10 ACHAT D'UN COFFRE À OUTILS – CASERNE INCENDIE**

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'achat d'un coffre à outils pour la caserne incendie à un coût maximum de trois cent dollars (300,00 \$).

#### **094.03.10 MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – SIGNALISATION**

**ATTENDU QU'**une étude a été faite il y a deux (2) ans par le Ministère des Transports du Québec concernant la signalisation à l'intersection de la rue Galarneau et du Boulevard Bégin;

**ATTENDU QUE** nous n'avons pas été informé des résultats de cette étude;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de demander au Ministère des Transports du Québec les résultats de cette étude.

#### **095.03.10 MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – DÉTOURNEMENT DE LA CIRCULATION**

**ATTENDU** la fermeture des routes 20 et 132 le 26 février dernier lors de la tempête hivernale;

**ATTENDU QUE** la Municipalité aurait dû être avisée du détournement de la circulation sur la route 230 pour prendre les mesures nécessaires comme prévu au protocole et assurer la sécurité des gens;

**ATTENDU QUE** le Ministère des Transports du Québec aurait dû s'assurer de l'état de la route 230 avant de procéder au détournement de la circulation;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'aviser le Ministère des Transports du Québec de cette situation et de lui demander d'apporter les correctifs pour la prochaine fermeture de route.

## Période d'inscription concours des prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent

Vous avez réalisé un ou des projets en patrimoine cette année ? Alors inscrivez-vous au Concours des prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent. La date limite pour l'inscription est le 7 mai 2010.

Il y a deux catégories de prix :

- 1- Prix liés à la sauvegarde, la restauration et la conservation
  - de bâtiments ;
  - d'objets anciens ;
  - d'éléments du paysage et de l'occupation du territoire ;
  - de fonds d'archives, etc.
- 2- Prix liés à la transmission, à l'interprétation et à la diffusion...
  - Par la production d'outils de diffusion tels des brochures, panneaux d'interprétation ;
  - Par la transmission de savoir-faire ;
  - Par la conception de matériel pédagogique ;
  - Par la mise en place d'activités telles des pièces de théâtre, expositions...



Pour cette 7<sup>e</sup> édition, le thème est « Les bâtisseurs du haut-pays ». Une mention spéciale sera décernée à un projet lié à cette thématique. Toutefois, les projets n'ont pas besoin d'être liés à ce sujet pour participer.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Mme Dominique Pineault, agente de développement au 418 852-2356 ou visiter le [www.crcbsl.org](http://www.crcbsl.org)

## Le Cercle de Fermières de Saint-Pacôme

Le Cercle de Fermières de Saint-Pacôme est fier de vous convier au 75<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. Cet événement aura lieu le samedi 12 juin prochain.



Voici l'horaire de cette journée de fête :

8 h 30 et 10 h 30 : visite de l'exposition artisanale au Centre municipal

11 h 00 : célébration eucharistique

12 h 00 : dîner au Centre municipal

Si vous êtes intéressé à vous joindre à nous pour le dîner, vous devez réserver avant le 28 mai, en contactant Mme Carmelle Fortin au 418-852-2752 ou Mme Madeleine Leblanc au 418-852-3249 et transmettre le paiement de 22,00 \$ par repas à l'ordre du CFQ de Saint-Pacôme.

Si vous connaissez une ancienne membre de notre Cercle de Fermières, vous voudrez bien avoir l'obligeance de lui faire part de cette invitation.

Madeleine Leblanc, présidente

## Les Habitations Saint-Pacôme

Cette résidence pour personnes âgées offre deux logements à louer : 2 très beaux 3 1/2 situés au 1<sup>er</sup> étage, incluant les services: 2 repas par jour (dîner et souper) collation en après-midi, service de buanderie et d'entretien ménager, électricité, service de câblodistribution, système de surveillance électronique (près du lit et dans la salle de bain), interphone à l'entrée du logement. Un logement est libre immédiatement et l'autre le 1<sup>er</sup> mai 2010. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Mme Suzanne Dubé au 418-852-2525. N'hésitez pas à venir visiter ces logements, il me fera plaisir de vous rencontrer. Les Habitations Saint-Pacôme sont situés au 18 rue Martin à Saint-Pacôme.

## Besoin d'aide pour votre grand ménage du printemps?



L'organisme Services Kam-Aide inc. a peut être la solution pour vous!

- Service de grand ménage offert à toute la population de la MRC de Kamouraska
- 3 équipes expérimentées et disponibles
- Tarification avantageuse établie selon votre situation
- Accès à des programmes d'aide financière dont le crédit d'impôt pour les personnes âgées de 70 ans et plus

Informez-vous sans tarder au 418-856-5636



## Semaine de L'arc-en-ciel du cœur du 28 mars au 3 avril 2010

L'arc-en-ciel du cœur existe depuis 19 ans, mais cette année, il célébrera le 15<sup>e</sup> anniversaire de son volet réadaptation physique. Un déjeuner sera servi au restaurant Mikes de La Pocatière le dimanche 28 mars à 11h00. Pour réservation, téléphoner au 418-856-1090 ou au 418-856-2282.

De 13h30 à 14h30, il y aura PORTE OUVERTE de la nouvelle salle d'exercices à l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima. Nous vous accueillerons à la porte à l'extrême droite de l'hôpital, identifiée « L'arc-en-ciel du cœur ». Nous comptons sur votre présence.

Durant cette semaine, il y aura des kiosques d'informations à l'épicerie Provigo à Saint-Pascal le mercredi 31 mars de 13h30 à 16h00 et à l'épicerie Métro à La Pocatière le jeudi 1<sup>er</sup> avril de 13h30 à 16h00. Venez en grand nombre.

## Les Jardins du Baluchon Paniers hebdomadaires de légumes Agriculture Soutenue par la Communauté

Une rencontre d'informations se tiendra le mardi 30 mars prochain à 19h30 au centre municipal. Vous pouvez contacter Gabrielle Lorrain ou Clothilde Paulin au 852-2734 ou à [jardinsdubaluchon@bell.net](mailto:jardinsdubaluchon@bell.net)



## HISTOIRE PEU BANALE D'UN MOULIN BANAL

Une fois de plus, le Moulin suscite de l'intérêt pour sa restauration. En effet, sept (7) jeunes, les « Ébénistes du cœur », du Carrefour Jeunesse-Emploi, viendront finalement, le 29 mars 2010, retaper les vieilles fenêtres du moulin. Le moulin aura servi de « bâtiment-école » à plusieurs groupes d'apprentis depuis le début de sa sauvegarde !

Si vous voulez, vous aussi, mettre la main à la pâte, la Corporation du moulin vous rappelle que la grande corvée printanière aura lieu le 22 mai 2010 de 9h00 à 16h00. Le repas est fourni. Veuillez vous inscrire en téléphonant au 852-1103 (Réjeanne).

Si vous ne pouvez pas passer la journée, une ou deux heures de votre temps nous est précieux.

Cette année la vente de vivaces aura lieu les 19 et 20 juin, en même temps que la vente de garage dans le village. La Corporation possède quelques petites antiquités originales à vous offrir cette journée. Si vous avez quelques objets datant du début du siècle dernier à vous départir au profit du moulin, faites nous le savoir en téléphonant au 852-1103 (Marie).

La Corporation vous rappelle qu'il y a un poste vacant au conseil d'administration. Si l'envie de vous joindre à une équipe dynamique et engagée vous prend, n'hésitez pas! Merci!

**S**<sub>1</sub> **O**<sub>1</sub> **C**<sub>3</sub> **I**<sub>1</sub>

**J**<sub>8</sub> **E**<sub>1</sub> **U**<sub>1</sub> **X**<sub>8</sub>

**T**<sub>1</sub>

**D**<sub>2</sub> **E**<sub>1</sub>

**Prochaine soirée**

**Le samedi 24 avril**  
**à 19 h 30**

**au Centre municipal**  
**de Saint-Pacôme**

Une initiative  
du comité Village en santé

**Entrée libre!**

**Club Lions**  
**Rivière-Ouelle / Saint-Pacôme**

 **POULET BBQ** 

**Samedi**

**Le 27 mars 2010**

**À 18h00**

**Salle Albert Royer (golf)**

**Suivi d'une soirée dansante**

**12,00 \$ Adulte**  
**8,00 \$ enfant (-12 ans)**

**Cartes en vente**  
**Auprès des membres Lions**

## DATES À RETENIR

# Avril 2010

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE : Les mardis de 18h30 à 20h30 Les dimanches de 10h00 à 12h00 Téléphone : 418 852-2356 poste 2				<b>1</b> Âge d'Or : cartes	<b>2</b> Récupération 2	<b>3</b>
<b>4 Pâques</b> 19h30 C.A. Fermières	<b>5</b> Nos bureaux sont fermés	<b>6 20h30 Séance du conseil Vidanges 1</b>	<b>7</b>	<b>8 19h00 Comité de développement</b> Âge d'Or : cartes	<b>9</b> Vidanges 2	<b>10</b>
<b>11</b>	<b>12</b>	<b>13</b> Récupération 1	<b>14</b>	<b>15</b> Âge d'Or : cartes	<b>16</b> Récupération 2	<b>17</b>
<b>18</b>	<b>19</b>	<b>20</b> Vidanges 1	<b>21</b>	<b>22</b> Âge d'Or : cartes	<b>23</b> Vidanges 2	<b>24 19h30 Soirée jeux de société</b> Âge d'Or : danse
<b>25</b>	<b>26</b>	<b>27</b> Récupération 1	<b>28</b>	<b>29</b> Âge d'Or : cartes	<b>30</b> Récupération 1	<b>1</b>

### ÂGE D'OR « JOIE DE VIVRE » Fête du mois d'avril

Rézia Pelletier	1	René Racine	11	Jean-Louis Lévesque	19
Jean-Marc Lévesque	2	Simone Pelletier (Grondin)	14	Irène Emond	20
Laurette Lebel	4	Bernadette Dionne	13	Gaston Dumont	21
Gislaine Thériault	4	Laurette Lévesque	15	Gratienne Bérubé	23
Marcel Lebel	5	Rosaire Michaud	15	Jacques Henry	26
Gilles Lévesque	7	Monique Lévesque	16	Jocelyn Courcy	26
Gisèle Sirois	10	Claire Lévesque	17	Jean-Rock Boisclair	27
Gilles Chamberland	11	Léon Chénard	19	Normand Pelletier	27



GUICHET AUTOMATIQUE  
24 HEURES PAR JOUR  
7 JOURS PAR SEMAINE

**Siège social**  
7, rue Caron CP 68  
St-Pacôme (Québec)  
G0L 3X0 (418) 852-2812